



# Centro Studi "C.E. DI FO.P."

Sede operativa: Molo Sammuzzo - Porto di Palermo – 90139 Palermo

Sede legale: via Monfenera, 51 – 90128 Palermo - P.I.: 04330970825

+39 091.426935 - cedifop@cedifop.it - www.cedifop.it



## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

*Il s'agit de l'International Diving Schools Association et de l'International Marine Contractor Association.*

### Formation à la plongée, IDSA et IMCA

### les deux seuls acronymes qui indiquent leurs critères

PALERMO (15 juin 2024) - L'International Diving Schools Association (IDSA), fondée en 1982, élabore des normes internationales communes en matière de plongée. L'IDSA se consacre au développement de l'enseignement de la plongée dans les environnements côtiers, offshore et en eaux intérieures et a déjà établi des normes internationales de formation à la plongée basées sur le consensus de ses nombreux membres. Ces normes constituent un point de référence pour les personnes chargées de gérer les normes nationales existantes ou d'en créer de nouvelles, ainsi qu'un guide pour les clients, les prestataires de services de plongée et les plongeurs eux-mêmes. L'introduction de normes de formation des plongeurs reconnues au niveau international aura pour effet d'améliorer la sécurité, de fournir aux entrepreneurs une contribution directe au programme de formation des plongeurs et de leur permettre de soumissionner au-delà des frontières nationales dans des conditions plus équitables, d'améliorer la qualité des plongeurs en leur offrant davantage d'opportunités d'emploi. Certains gouvernements, comme la Norvège, le Danemark, les États-Unis et l'Italie (Sicile), ont établi leurs propres exigences nationales en matière de formation des plongeurs, tandis que pour tous les autres pays, l'IDSA permet d'égaliser les normes nationales au moyen d'un tableau d'équivalence.

En Italie, l'IDSA est mentionnée depuis 2003 dans le document de l'ENI et de la SAIPEM intitulé "Indications du groupe de travail sur les activités de plongée hyperbare" (annexe de la lettre HSE/S Prot. 03 de 2003).

En 2011, la région de Sicile demande les normes IDSA dans les "Directives pour la planification et la présentation des propositions de formation dans le cadre du PROF 2011", tandis qu'en 2014, l'IDSA est mentionnée dans un document de l'ENEL intitulé "General contract conditions Enel Group" appliqué aux contrats de fourniture, de service et de travail régis par le droit italien et conclus entre une société du groupe Enel et un contractant.

En 2016, la loi n° 7 du 21 avril 2016 (Discipline des contenus de formation pour l'exercice des activités de plongée industrielle) a été émise en Sicile et publiée au Journal officiel italien le 15 octobre 2016). Au cours de la même année, le Conseil des ministres n° 121 - décide de ne pas faire appel pour la Région Sicile de la loi n° 7 du 21/04/2016 "Discipline des contenus de formation pour l'exercice des activités de plongée industrielle". Le 21 avril 2016 est publiée au GURS (Journal officiel de la Région Sicile) la loi régionale sicilienne n° 7 (Discipline des contenus de formation pour l'exercice des activités de plongée industrielle).

En 2019 dans le GURS (Journal Officiel de la Région Sicilienne) n° 10 du 1er mars 2019 - du règlement d'application et de l'annexe 1 sur les temps IDSA prévus par l'article 5 de la loi 07/2016 et le décret présidentiel n° 31 du 7 décembre 2018 (IT).

Aujourd'hui, le Répertoire télématique de la sous-traitance industrielle est actif auprès du Département du travail, de l'emploi, de l'orientation, des services et des activités de formation de la Région sicilienne, Service VI - Coordination des services des centres pour l'emploi - Politiques pour la jeunesse - Politiques de précarité - Mobilité nationale et transnationale - PON IOG - PON SPAO Management, qui gère aujourd'hui le Répertoire avec 140 membres provenant de toutes les régions d'Italie et de nombreux pays membres et non membres de l'UE. L'annuaire télématique de la plongée industrielle est un point de référence pour les entreprises italiennes qui recherchent des travailleurs qualifiés dans ce secteur.

L'IMCA (International Marine Contractors Association) s'intéresse également aux cours de formation de l'IDSA depuis 2004. Dans l'un de ses documents et après la mise en œuvre de la loi de la région sicilienne, elle a publié deux notes en 2023 (IMCA Information Note 1384 et 1385) dans lesquelles elle précise que les critères minimaux de l'IMCA pour la formation des plongeurs en surface (Surface Supplied Air Diver - SSDE) peuvent être respectés en observant la norme de formation actuelle des plongeurs en surface (Surface Supplied Offshore Air Diver - IDSA Level 3). Les itinéraires doivent être contrôlés et surveillés par un organisme public, seul point de contact. En Italie, cette fonction est assurée par le département du travail de la région sicilienne, qui gère le répertoire télématique de la plongée industrielle.

En 2024, dans un nouveau document intitulé "Certification du personnel de plongée", l'IMCA précise que "l'association n'approuve ni ne reconnaît d'une autre manière les instituts de formation de plongeurs individuels ou les cours de formation initiale de plongeurs en dehors des parcours spécifiés dans les notes précédentes énonçant les critères utilisés par l'IMCA pour identifier la certification et la formation approuvées".

**CENTRO STUDI CEDIFOP – Formazione professionale subacquea industriale**

Direttore: Manos Kouvakis – Mob. +39 338.3756051

Ufficio stampa: Michelangelo Milazzo (Tessera Ordine nazionale dei giornalisti n. 062777) Mob. +39 333 649 7773 +39 379 2591712

IDSA (International Diving Schools Association) Full Member - Diver Training n. FF 24  
Centro accreditato dalla Regione Siciliana CIR AC4847 – Affiliate Member American Welding Society (A.W.S.)  
Socio Camera di Commercio Italiana per la Germania